

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa*N° 14734*03

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le 2017 19 MAI 2017	№ d'enregistrement: FOHWAP 0067
	1. Infitulé du projet	
Aménagement d'un lotissement de 65 lot	s maximum sur le ban communal d'Ingersheim	
	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pélilionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SAS DOMAINE DE LA FONDERIE	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	GEORGENTHUM Stephan	
RCS / SIRET	Forme juridique	SAS
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au	
33° Document d'urbanisme existant mais ne faisant pas l'objet d'une évaluation environnementale.	Le projet de lotissement couvre une surface d'a avec une SHON de 19 500 m² comprise entre 10	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet, y compris les évent	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du tuels travaux de démolition	formulaire
Aménagement d'un lotissement route de Travaux de voirie et viabilisation pour créa		
Travada de vonte et viabilisation pour des	nion de pareches.	

4.2 Objectifs du projet
Urbanisation de l'ancienne usine MAHLE PISTONS pour permettre une continuité dans le développement urbain.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Le projet se traduit par des travaux de terrassement, création de voirie, pose de réseaux secs (Basse Tension, Telecom, Eclairage Public, Gaz et Vidéo), ainsi que la mise en place de réseaux humides (Assainissement et Eau potable).
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Lotissement destiné exclusivement à de l'habitation individuelle ou collective.
La zone de projet présente dans sa phase d'exploitation des voiries de desserte secondaire à trafic modéré.

	r <mark>ative(s) d'autorisation le projet a-t-il (</mark> entale devra être jointe au(x) dossier(:		
Permis d'aménager Dossier de Loi sur l'Eau			
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	leurs caractéristiques	n - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s) 3,6125 ha 19 500 m²	
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ L	.ong. <u>48° _ 5' 19"N</u> Lat 7° <u>19' 29</u> "	Ē
Commune d'Ingersheim Accès par la route de Colmar, la rue de l'Entlen et la rue Aristide Briand	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	.ong ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ ' .ong ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ '	
$oldsymbol{J}_{i}$	oignez à votre demande les anne	xes n° 2 à 6	
4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de voire indiquez à quelle date il a été auto	o cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'u it les projet et	e existant ? Oul Non X une évaluation Oul Non X	

1

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un ferritoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Consommation en eau potable des habitations qui seront desservies par la Colmarienne des Eaux. Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? X Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux ? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir × un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au

Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-It la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concemé par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Déplacement des engins de chantier en phase travaux. Circulation des futurs habitants du lotissement (faible trafic).
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Bruits des engins de chantier en phase travaux.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×	X	Vibrations des engins de chantier en phase travaux.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	□×	Un réseau d'éclairage public sera mis en place.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Les eaux pluviales générées par l'imperméabilisation des sols seront collectées, traitées et stockées puis infiltrées au travers de puits d'infiltration. Les puits d'infiltration sont dimensionnés de sorte à ne pas impacter le milieu naturel souterrain. Le niveau de voirie sera établi de sorte à conserver un horizon de 50cm entre le toit de la nappe et le fond du dispositif d'infiltration
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X		Production d'eaux usées qui seront rejetées dans le réseau géré par la Colmarienne des Eaux puis traitées au niveau de la station d'épuration.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les déchets générées par les habitations sont des déchets non dangereux et seront collectés au niveau des conteneurs enterrés (prévu dans le cadre du lotissement) géré par Colmar Agglomération.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
<u>approuvés</u>	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
99.		0 2.00	1001103	
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à 6	eviter ou reduire les effet
négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il v	
une annexe traitant de ces éléments) :	

Mise en place de regard de débourbage avant infiltration afin de préserver le milieu naturel de toute pollution.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

La création du lotissement prend en compte les différentes préconisations.

Des mesures sont prises en matière:

- de gestion des eaux pluviales: traitement et stockage des débits avant infiltration.
- consommation d'énergie: candélabre à puissance adaptée.
- mise en place de conteneurs enterrés afin de collecter les déchets ménagers et les déchets recyclables.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
1	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
-	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

		140	
	9. Engagement et sig	nature	
certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X	
Fait à C	COLMAR	le, 17/05/2017	

